

**ABONNEMENT.**  
**SAUMUR :**  
 Un an . . . . . 30 fr.  
 Six mois . . . . . 16  
 Trois mois . . . . . 8  
**Poste :**  
 Un an . . . . . 35 fr.  
 Six mois . . . . . 18  
 Trois mois . . . . . 10  
**On s'abonne :**  
 A SAUMUR,  
 Chez tous les Libraires ;  
 A PARIS,  
 Chez DONGREL et BULLIER,  
 Place de la Bourse, 33 ;  
 A EWIG,  
 Rue Flécher, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c.  
 Réclames, — . . . . 30  
 Faits divers, — . . . 75

**RÉSERVES SONT FAITES**  
 Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,  
 Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Co,  
 Place de la Bourse, 9.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

10 Octobre 1878.

## Chronique générale.

Les élections sénatoriales et la consultation rédigée par plusieurs avocats du parti de l'ordre ne sont pas capables de distraire le public français et d'éveiller sérieusement son attention. Il semble que quelques semaines soient un siècle et qu'il n'est pas encore temps de s'occuper d'une question qui ne sera une question de fait que dans deux ou trois mois.

Nous sommes tellement habitués à vivre au jour le jour, qu'il n'y a plus que la brutalité du fait qui nous saisisse.

Il est bien évident que l'opinion publique est lasse — et qu'elle est aussi prête à accepter la délivrance si un sauveur se présentait pour la loi offrir, qu'à se laisser entraîner dans le courant révolutionnaire pourvu que les révolutionnaires ne procédent pas trop brutalement.

Nous sommes dans le train et nous ne nous réveillerons que si le train saute ou bien lorsqu'il sera arrivé à destination.

Avez-vous remarqué que, depuis six semaines environ, on ne parle plus de conspiration orléaniste ? Que, depuis plus longtemps, les bonapartistes ne soufflent mot et qu'il n'est plus question que pour mémoire du comte de Chambord et de ses partisans ? La République règne en souveraine et maîtresse — et sans aucun partage — sur le cœur des Français ; personne ne répond aux ministres qui vont de l'Orient à l'Occident, du Nord au Midi, porter l'évangile selon les quatre ministres Freycinet, Marcère, Say et Waddington. La parole de maître Gambetta n'est pas contestée. Les affaires ont repris un peu d'activité. L'habitude de ne plus entendre parler du Sénat et de la Chambre des députés, de la Chambre des députés et du

Sénat, a calmé les nerfs des Français. L'Exposition aidant, on s'est un peu déshabitué de la politique, — et nous ne nous trompons pas en estimant à un bon tiers la baisse du tirage de tous les journaux purement politiques de Paris.

Puis, comme il faut que nous ayons toujours un joujou, nous nous sommes épris de la loterie du Trocadéro. C'est devenu pour les petits industriels une spéculation ; pour les grands, une façon de se distinguer aux yeux du ministre de l'agriculture et du commerce.

Nous pourrions citer un grand chemisier de Paris qui a acheté cent mille francs de billets et les a lancés par toute la France dans la valise de ses commis voyageurs. Le bureau de la correspondance fait du billet de loterie comme article courant, nécessairement cet homme ne parle que de la loterie.

Si vous lui demandez comment vont les affaires, il vous répond tout de suite que son voyageur de la ligne du Nord lui a demandé cinq mille billets, mais que le Midi se montre récalcitrant.

Quelques petits journaux donnent en prime à leurs abonnés un billet de loterie. Les petits négociants donnent aux acheteurs qui prennent comptant pour vingt francs de marchandises un billet de loterie de vingt sous.

Pendant, par contre, tout le monde se plaint que les lots ne seront pas nombreux, que le tirage sera absolument impossible, que les conditions premières du contrat sont changées, n'importe ! — chacun s'occupe du grand événement de 1878 : l'Exposition elle-même disparaît derrière la loterie.

Ce serait bien le cas de répéter avec tous les Prudhommes : « Et l'on dit que le peuple français est difficile à gouverner ! »

Mon Dieu, oui, il est difficile à gouverner, en ce sens qu'il ne sait pas du tout ce qu'il veut.

Il est évident qu'il a voulu l'Empire, puisqu'il l'a plébiscité trois fois, — et il l'a laissé tomber.

Il est tout aussi évident qu'il n'est point

républicain, — et il laisse vivre la République qui le ruine et le fatigue.

Mais avec une loterie, un joujou, une Exposition, une grande revue, on le transporte d'aise.

Nous n'avons plus ni institutions, ni gouvernement, — qu'est-ce que cela nous fait ?

Nous sommes à la veille d'un renouvellement partiel du Sénat qui peut changer le fond et la forme du gouvernement ; nous nous en moquons.

Et nous sommes persuadés que nous sommes un grand peuple ! — Allons prendre des billets de loterie !

\*\*\*

### CONSEIL DES MINISTRES.

Le conseil des ministres qui s'est tenu avant-hier à l'Élysée, sous la présidence de M. le Maréchal, a duré plus de deux heures.

D'abord les ministres se sont occupés des affaires courantes, et ont soumis à la signature du Président diverses nominations judiciaires, administratives, financières et de la Légion-d'Honneur.

Ensuite, le conseil a abordé la discussion de la clôture de l'Exposition. M. Teisserenc de Bort a donné connaissance d'un rapport de M. Kranz, concluant à la clôture pour le 30 octobre. Le ministre du commerce a également présenté la lettre que lui avait transmise le prince de Galles, se faisant l'interprète des vœux des exposants anglais désireux de voir l'Exposition prolongée jusqu'au 30 novembre.

Après une discussion approfondie, on a, d'un commun accord et définitivement, fixé la clôture au 10 novembre.

Sur la proposition de M. de Marcère, le conseil a ensuite examiné la question de la « convocation des corps municipaux » pour la nomination des délégués électeurs sénatoriaux. La consultation du comité des droites a été mise à cette occasion sur le tapis. Après une vive discussion sur chacun des arguments invoqués par les signataires de cet acte, les conclusions de la consultation

ont été écartées en vertu même de l'art. 28 de la loi du 2 août 1875, article qui, étant nominé transitoire, ne peut pas s'appliquer à d'autres élections sénatoriales que celles pour lesquelles il a été fait.

\*\*\*

Le Journal officiel d'hier publie deux décrets convoquant les conseils municipaux pour le 27 octobre prochain à l'effet d'élire les délégués sénatoriaux, et fixant au 5 janvier 1879 la date des élections sénatoriales pour pourvoir au remplacement des sénateurs sortants et décédés.

L'Officiel contient en outre le mouvement judiciaire annoncé.

Il nomme contre-amiraux les capitaines de vaisseau Libaudière, Grivel et Duperré ; quatre capitaines de vaisseau, treize capitaines de frégate, dix-huit lieutenants de vaisseau et vingt-huit enseignes.

L'amiral Cloué est nommé commandant en chef de l'escadre d'évolutions.

\*\*\*

### RÉFORME DU SUFFRAGE UNIVERSEL.

Un député, ancien magistrat, a remis dimanche à M. le ministre de la guerre et à M. le ministre de l'intérieur, un important travail sur la question du suffrage universel et sur l'urgence de la révision de ce système qui n'offre plus, tel qu'il est appliqué, les conditions nécessaires à la « justice du vote ».

D'après ce député, les nombreuses absences qui se produisent dans toutes les élections ont démontré d'une manière trop évidente pour qu'il n'en soit pas tenu compte que le suffrage universel ne donne plus aujourd'hui que le résultat d'une « fraction de minorité » qui ne représente aucunement l'opinion de l'universalité des citoyens. La modification de ce système s'impose comme une nécessité publique. Il faut que le législateur y apporte un prompt remède en exigeant que tous les électeurs inscrits soient tenus, sous une peine édictée par la loi, de

## Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA  
**PUPILLE DE SALOMON**  
 PAR  
 M<sup>lle</sup> MARTHE LACHÈSE  
 (CAMILLE DE GÉRANS)

(Suite.)

Lord Alfred fit de son mieux pour adoucir la position que son frère choisissait par un coup de tête. Harry ne lui en sut pas meilleur gré. Il revenait cependant visiter lord Alfred toutes les fois que son navire mouillait à proximité de Londres.

Il annonçait toujours qu'il échangerait bientôt ses grades contre celui de capitaine et qu'alors il donnerait la mesure de ses aptitudes pour le commerce.

— Je ronger mon frein, disait-il, mille occasions de m'enrichir m'apparaissent à chaque instant, et

parce que suis en second, je ne peux prendre aucune initiative. Vous verrez, vous verrez, mon frère, que je ne serai pas un an capitaine avant d'être à même d'acheter un comté.

— Je vous le souhaite, Harry, répondait invariablement lord Alfred à ce qu'il regardait comme des fanfaronnades.

Mais ce que lord Clayton ne croyait jamais voir arriva au contraire et même très-promptement.

Un beau jour, vers 1831, je crois, Harry reparut non plus sur son navire habituel, mais sur une péniche brésilienne dont il avait le commandement.

— J'ai en vue une entreprise qui, si elle réussit, me rendra millionnaire, dit-il à lord Alfred.

Il fit charger de coutelleries et de lainages sa péniche appelée la *Pepita* et il partit, annonçant qu'il se rendait aux Antilles.

Il revint six mois après à bord d'un transatlantique, comme un simple passager.

Il avait laissé à Rio-Janeiro la *Pepita* avec son équipage. Il était seulement accompagné de ce James que Walter a ici près de lui.

— Ma spéculation a réussi, dit-il insolemment à son frère. Peu m'importe maintenant que vous soyez l'afné et que vos droits vous donnent le domaine de la famille.

Il faisait ainsi allusion au pauvre champ qu'ils avaient dû cultiver de leurs mains.

Huit jours après, il achetait le magnifique do-

maine de Willissex.

Lord Alfred n'osait faire aucune question. Harry vint au-devant de sa pensée.

— Vous vous étonnez, lui dit-il, vous vous demandez comment celui auquel, il y a trois ans, vous daigniez offrir quelques shellings est aujourd'hui seigneur d'une terre de cinquante mille livres. Je vous l'avais pourtant dit bien des fois, il ne me manquait, pour en arriver là, que de pouvoir agir par moi-même. Vous ne connaissez pas les Antilles, mon frère, vous ne savez pas à quelles hardies spéculations invitent leurs multiples produits. Pour qui sait les découvrir, des mines d'or sont cachées dans ces champs de cannes à sucre, sous les feuilles de ces poivriers.

— Ainsi vous avez fait des trafics d'épicerie ?

— Comme vous le dites, et vous voyez que je n'ai pas lieu de m'en repentir.

On apprit de la sorte quelle était la source de cette fortune. La surprise diminua.

Le caractère audacieux de lord Harry faisait en effet comprendre qu'il se jetât tête baissée dans les entreprises les plus invraisemblables. Il aurait pu y perdre tout ce qu'il avait gagné précédemment et même l'honneur de ses engagements.

La bonne chance l'avait servi : les choses réussissant devenaient aussi merveilleuses qu'elles auraient pu être écrasantes.

Du jour où lord Alfred fut assuré que son frère

s'était enrichi convenablement, il se montra profondément heureux de voir un Clayton sortir enfin de la position humiliée où ils se trouvaient tous depuis longtemps déjà.

Il félicita sincèrement Harry et l'engagea à se marier pour fonder de nouveau une famille opulente.

C'était bien assez que lui, l'afné, continuât à vivre fort à l'étroit. Harry annonça qu'il allait voir à faire un choix parmi les jeunes filles du voisinage.

En attendant, il courait la campagne, chassant à droite, pêchant à gauche, suivi de son James Stream et presque toujours accompagné de six chiens.

Tous ces détails m'ont été racontés, lorsque j'étais en Angleterre, par lady Ellen, la mère de Walter, qui vivait encore à cette époque. Elle causait beaucoup et très-agréablement.

Il paraît que le maître et le serviteur formaient alors le contraste le plus piquant.

Lord Harry, fort bien de sa personne comme tous les Clayton, revêtait, au grand scandale de son frère, une vareuse de matelot et s'en allait la tête haute, une cravache à la main, rudoyant gens et bêtes sur son chemin ; du gentilhomme ne gardant absolument que la bonne mine.

Son James, vêtu d'une vareuse identique, suivait, les yeux à terre, les poings serrés, silencieux comme la fatalité. Il portait pour son maître des

La Pupille de Salomon, en vente à Saumur, chez Dézé, Libraire, rue Saint-Jean, et chez Milon, Libraire, rue d'Orléans. — Prix : 3 francs.



déposer leur vote, toutes les fois qu'ils en seront requis.

Ce travail sera converti en projet de loi qui sera présenté aux Chambres. Les deux ministres en ont été prévenus.

En outre des divers projets de loi que les ministres déposeront à la rentrée sur le bureau des Chambres et dont nous avons donné l'énumération, le gouvernement fera distribuer, dès la rentrée, aux députés et aux sénateurs la statistique des congrégations religieuses, dressée en vertu de la loi de finances de 1877.

On se rappelle, en effet, que la Chambre dissoute avait inséré dans la loi de finances un article spécial pour ordonner qu'il fût fait une enquête sur l'état actuel des congrégations, autorisées ou non, existant en France.

On commence, ainsi que le fait observer la Patrie, par compter les congrégations religieuses existantes; on comptera ensuite combien il y a de maires radicaux capables de mettre proprement les congréganistes à la porte de chez eux; on mettra maires et religieux en présence, il s'en suivra ce que l'on sait, et nos gouvernants auront bien mérité de la République aimable, tolérante, etc., que nous connaissons.

M. H. Maret, le nouveau conseiller municipal du quartier des Epinettes, vient d'adresser la lettre suivante de remerciements à ses électeurs :

« Citoyens,

» Vous avez bien mérité de la République.

» Malgré les conseils, malgré les calomnies, malgré les obscurités répandues à plaisir, vous avez, avec le grand bon sens du peuple parisien, su démêler la vérité, trouver le droit chemin, fixer la situation.

» Vous avez admirablement compris qu'il ne s'agissait point ici d'une question de personnes, mais d'une question de principes; que vous aviez à choisir entre le régime bâtarde d'une République apparente et le gouvernement vraiment démocratique de la République future. On vous parlait de consolider le présent; vous n'avez pas voulu ébranler, mais vous avez voulu préparer l'avenir.

» Vous avez donné aux électeurs de toute la France un grand exemple. Vous avez fait justice des promesses sans résultats et affirmé votre volonté de marcher en avant.

» Ce n'est pas à moi de vous remercier, citoyens. Votre choix s'élève au-dessus de ma personne; ce n'est pas un homme que vous avez nommé, c'est la République radicale que vous avez proclamée par vos votes.

» Je sais, citoyens, quels devoirs s'imposent à votre mandataire. Vous me trouverez au conseil municipal de Paris et au conseil général de la Seine toujours au premier rang

pour défendre vos droits, hâter les réformes et achever la Révolution.

» Vive la République!

» HENRY MARET.

« Achever la Révolution, » substituer la « République future » au « régime bâtarde » de l'opportunisme, tel est, en effet, le mandat impératif sollicité et reçu par M. Maret.

Le *Moniteur* constate très-justement « l'humiliante, la si complète et si éclatante défaite » de M. Gambetta :

« Ainsi, c'est au lendemain du discours de Romans, au moment où M. Gambetta s'en va de ville en ville colporter son programme et moissonner des applaudissements, au moment où l'ex-dictateur semble à l'apogée de sa bruyante et retentissante popularité, c'est en ce moment que le journal qu'il dirige n'a point assez de crédit sur l'esprit des électeurs pour faire nommer un conseiller municipal! C'est dans ce moment que la *Republique française*, aidée du *Temps* et du *XIX<sup>e</sup> Siècle*, est battue par la *Marseillaise*! »

Le rapprochement est piquant, mais notre confrère, qui semble regretter que les conservateurs n'aient pas « voté pour M. Risler », fera bien de lire avec soin l'article ci-après du *Soleil* :

« Où s'arrêtera le flot montant du radicalisme ? »

» M. Gambetta est dépassé. Son protégé, M. Risler, a échoué.

» M. Risler est pourtant un radical avancé. Mais il a trouvé un radical encore plus avancé, M. Maret, recommandé par MM. Louis Blanc et Henri Rochefort, qui a été élu.

» Voilà donc un quartier, celui de Epinettes, qui secoue la domination de M. Gambetta, qui ne le trouve plus assez radical, qui donne la préférence à M. Maret, rédacteur de la *Marseillaise* et radical intransigeant, sur M. Risler, candidat de la *Republique française* et radical opportuniste.

» Il y a là un avertissement pour le centre gauche, pour la gauche modérée et surtout pour le ministère.

» M. Gambetta dispose encore de la majorité parlementaire. Il ne dispose déjà plus de la majorité électorale.

» Il se peut que bientôt M. Gambetta, qui vient d'essayer dans la personne de M. Risler un échec personnel, ne conduise même plus la majorité parlementaire. Aller à lui aujourd'hui, n'est-ce pas se mettre dans la nécessité d'aller demain à M. Maret, ou plutôt à ses parrains, MM. Louis Blanc et Henri Rochefort? N'est-ce pas se condamner, après avoir embotté le pas derrière la *Republique française*, à être contraint de l'embouter derrière la *Marseillaise* ? »

Le *Soleil* nous permettra d'ajouter que l'avertissement s'adresse aussi aux constitutionnels, et nous voulons espérer qu'ils comprendront enfin que les coteries parlementaires, les hésitations en face des principes et les défaillances devant le scrutin sont peu propres à préserver le pays des

calamités démagogiques et de la progression logique du mal révolutionnaire.

On prétend que dans les projets de la gauche, il n'est plus seulement question de placer la gendarmerie sous la main des autorités civiles, départementales et municipales, mais de transformer radicalement la composition de ce corps d'élite.

Les gendarmes seraient versés, à des titres divers, dans l'armée active et dans l'armée territoriale, et ils seraient remplacés par des *gardes civiques* sur le modèle de ceux qui se distinguèrent si brillamment après le 4 septembre, dans certaines villes, à Marseille notamment.

On s'occupe beaucoup d'instruction depuis que nous sommes en République! On réclame l'instruction laïque, l'instruction gratuite et l'instruction obligatoire; on dresse dans les établissements universitaires des chaires d'hygiène et de lecture; on y fonde des écoles de dessin, de gymnastique, etc., etc.; mais personne n'a songé jusqu'ici à y faire donner des leçons de politesse et de civilité, choses qui font complètement défaut à la République athénienne.

Nous avons un échantillon de ce défaut d'éducation dans les correspondances retentissantes de MM. Tirman, Dumarest, Habeneck et de beaucoup d'autres encore. Voici maintenant un fait récent qui prouvera que nos agents républicains ne sont pas plus polis dans leurs actes que dans leurs écrits :

M<sup>r</sup> Robert, le nouvel évêque de Marseille, s'est présenté vendredi au domicile particulier de M. Desservy, pour lui rendre la visite que ce dernier lui avait faite à l'évêché. M. Desservy ayant fait répondre qu'il ne recevrait M<sup>r</sup> Robert qu'à l'Hôtel-de-Ville, l'évêque s'est retiré en laissant sa carte.

La *Gazette du Midi* rappelle à ce propos que le maire provisoire de Marseille avait affecté de faire en habit de ville sa visite au vénérable prélat.

Allez aux ignorantins, messieurs les radicaux, allez aux ignorantins! Là on vous apprendra ce que la laïcité semble ignorer: le respect des convenances.

M. le sous-préfet de Neufchâteau vient de faire enlever les couronnes, les emblèmes et les écussons décorant l'intérieur de la maison de Jeanne d'Arc.

Jeanne d'Arc n'a pas combattu la peste comme Belzunce, mais elle a combattu les ennemis de la France; elle avait donc droit aux procédés hostiles des républicains.

A bas Jeanne d'Arc!... A bas Belzunce!... Vive la peste!... Vive tout ce qui peut nuire à la France!

Tels sont les cris des patriotes progressistes qui se disputent aujourd'hui le pouvoir.

Les journaux sont pleins d'extraits d'un

flacons d'ale sans nombre, et buvait en route de l'eau dans le creux de sa main. Il obéissait au moindre signe; on aurait dit un esclave plutôt qu'un serviteur.

Lord Harry le vantait beaucoup, répétant qu'il était un domestique modèle, sobre, dévoué, régulier comme un vrai matelot.

Pendant ce temps, on meublait somptueusement Willissex.

Quand le domaine fut prêt à recevoir son seigneur, Harry invita, d'une façon assez impertinente, son frère et sa belle-sœur à venir l'y visiter, et annonça qu'il irait en prendre possession trois jours après.

Le lendemain même, il partit pour la chasse accompagné d'un jeune drôle qu'il s'adjoignait depuis quelque temps, le fils d'un fermier des alentours.

James Stroom, qui s'était foulé le poignet, resta au logis.

Lord Harry et son compagnon furent rencontrés par le père de ce dernier au moment où ils allaient atteindre un bras de rivière qui fermait une prairie. Ils voulaient traverser cette prairie pour gagner des terrains plus giboyeux. On passait plus loin ce cours d'eau sur un pont, mais les deux chasseurs complaient, pour abrégé, pousser à la gaffe un bateau dont ils connaissaient la cachette.

Le fermier leur souhaita une bonne journée et

rentra chez lui.

Il était tard lorsque cinq des chiens de lord Harry revinrent tout seuls à leurs niches: ils étaient mouillés et ils avaient faim.

Cette rentrée parut si extraordinaire que l'inquiétude prit lord Alfred. Il fit manger les chiens et les lâcha de nouveau. Un seul regagna la campagne.

Lord Clayton et un de ses voisins le suivirent à cheval. Ils arrivèrent bientôt sur le bord de la petite rivière, et des hurlements plaintifs saisirent d'effroi lord Alfred: il reconnaissait la voix du sixième chien que l'on n'avait pas revu, et qui, de toute la meute, était le seul traité avec affection par Harry.

Singulière fidélité de ces pauvres bêtes, auxquelles il suffit de quelques caresses pour s'attacher à la vie, à la mort!

Le chien courait de ça, de là, sur le bord, poussant des gémissements, plongeant à demi, criant encore.

A cette vue, lord Clayton ne douta plus du malheur qui venait d'arriver. Il eut beau regarder, ainsi que son compagnon, ils ne purent rien apercevoir, la rivière à cet endroit étant fort ombragée par des arbres et la nuit approchant. Ils durent aller chercher de l'aide.

On parvint bientôt à découvrir le malheureux Harry, mort depuis plusieurs heures déjà: un peu plus loin, on trouva le jeune fermier.

Le lendemain, le courant jeta le bateau à plus

d'un mille du lieu de l'accident.

Il est évident que le bateau, en fort mauvais état, dut chavirer.

Harry et le jeune homme nageaient également bien. Mais, dans cette rivière peu profonde, des herbes les enlacèrent; on put s'en convaincre en enlevant leurs corps: Harry, surtout, était comme lié au fond; il fallut beaucoup de temps et de peine pour le dégager.

Ainsi, ce malheureux qui avait gagné outre-mer une fortune opulente, qui avait traversé et retraversé l'Océan en toute saison, était venu mourir à la porte de sa demeure, noyé dans sept pieds d'eau!

L'affliction de lord Clayton était extrême. Mais la douleur du matelot fut quelque chose de sauvage.

Quand il se trouva devant le cadavre de son maître, il tomba à genoux touchant la terre de sa tête: puis, tout à coup, il se redressa, leva les bras comme éperdu et se mit à crier:

— Il est mort, voyez-vous; voyez-vous, il est mort! voyez-vous bien qu'il y a dans le ciel un maître qui frappe quand vient l'heure!

On l'entraîna de force dans la maison d'à côté. Il criait toujours:

— Maintenant que vous êtes mort, que dites-vous, mon commandant?

Il se calma enfin.

Lord Alfred, touché de ces marques de douleur,

livre de M. Jules Simon: *Le Gouvernement de M. Thiers*, qui vient de paraître.

M. Jules Simon, qui incontestablement, par le talent, est le premier des républicains de la veille, aura bien de la peine à remonter sur l'eau, attendu que M. Gambetta aime à le voir au fond.

Ne sachant plus à quelle branche se raccrocher, M. Simon essaye de se faire sauver par l'ombre de M. Thiers. C'est sa dernière ressource, — sa dernière cartouche, comme on dit depuis le tableau populaire de Neuville.

« Je n'ai jamais songé à M. Jules Simon sans penser, en même temps, à la bouteille inépuisable de Robert Houdin. On pouvait demander n'importe quelle liqueur. Le prestidigitateur tournait un robinet et le faisait couler. M. Simon a, lui aussi, des robinets. Que ses interlocuteurs ou ses maîtres demandent du libéralisme, du positivisme, peu lui importe! Il tourne une manivelle et il les fournit de ce qu'ils désirent. Le robinet religieux est aussi abondant que le robinet démocratique. Le vin blanc coule comme le vin rouge. C'est une source variée et multicolore. Le républicain « modéré » de la gauche y peut boire, et l'ultramontain le plus endiablé y peut étancher sa soif. »

Ce joli portrait de M. Jules Simon est extrait d'un article de la *Republique française* qui parut, il y a quelques années, sans nom d'auteur; mais tout le monde nomma M. Challemel-Lacour.

L'ancien proconsul de Lyon avait très-proprement fusillé son Simon.

On ne peut se faire une idée exacte des sommes fabuleuses que coûtent à la ville de Marseille les nombreux procès qu'ont causés les événements politiques dont cette ville a été le théâtre, du 4 septembre 1870 au 4 avril 1871. C'est pour cela, dit le *Petit Marseillais*, que nous avons voulu faire un relevé exact des diverses condamnations prononcées contre la ville.

« C'est en 1874 qu'ont commencé ces procès; en cinq ans, cent quarante-neuf condamnations ont été prononcées contre la ville de Marseille, et, pour solder ces indemnités, les finances municipales ont déjà fourni 686,436 fr. 94. A cette somme, il faut ajouter 42 condamnations représentant une somme de 8,262 fr., qui ont été prononcées pendant ces deux derniers mois et qui ne sont pas encore réglées. En outre, la ville a à payer encore à son avoué les frais exposés dans ces affaires et dans quelques autres, et les honoraires y afférents, plus les intérêts des sommes principales allouées aux demandeurs.

» Mais tout n'est pas encore fini là, et il reste encore 47 affaires à plaider pour lesquelles la ville est assignée. Ces affaires ne viendront qu'à la rentrée des tribunaux. Les sommes demandées s'élèvent à un total de 481,000 fr.

» Or donc, en récapitulant tout ce que la ville a déjà payé dans ces procès, et en y

l'assura qu'il le garderait volontiers près de lui en souvenir d'Harry, à moins qu'il ne préférât recevoir les moyens de gagner son pays.

En entendant lord Clayton lui parler de sa famille, le fermier se mit à pleurer et dit:

— Non, si vous le voulez bien, je resterai ici: vous me donnerez un morceau de pain chaque jour et une place n'importe où, dans le chenil au besoin...

Inutile de vous dire qu'il ne fut pas traité de la sorte.

(A suivre.)

Horreur et réalisme.

Un homme appartenant à la classe supérieure des ouvriers, un contre-maître probablement, rentra chez lui un peu ébouriffé.

— Ma chère amie, dit-il à sa femme, tu sais, j'ai dîné avec des confrères de province venus pour étudier l'Exposition... c'était inévitable...

La ménagère le regarda fixement:

— Et on a encore fait de la politique?

— Mais non...

— Vous avez demandé l'amnistie pleine et entière?

— Je t'assure...

— Oh! tiens, souffle-moi à la figure!



ajoutant une évaluation minime des condamnations qui peuvent encore être prononcées contre elle, on peut établir que la période comprise entre le 4 septembre 1870 et le 4 avril 1874 coûte à la ville de Marseille plus de 4,000 fr. par jour.

Quand cela sera réglé, un nouveau compte sera encore à solder: celui des journées du 28 juin et des 1<sup>er</sup> et 2 juillet 1878, les troubles du Sacré-Cœur.

La République coûte cher à la ville de Marseille.

## Etranger.

Les résolutions du conseil des ministres qui a eu lieu samedi dernier à Londres ont enfin transpiré dans le public. Il paraît s'être décidé pour la guerre immédiate et énergique contre l'émir de Caboul.

Au surplus, d'après les dépêches qui arrivent de l'Inde en Europe, la lutte est déjà engagée. Le gouvernement du vice-roi des Indes s'appretait à lancer une proclamation belliqueuse et, de son côté, l'émir de Caboul convoquait toutes ses tribus.

Les troupes anglo-indiennes ont déjà remporté quelques succès. L'émir de Caboul, surpris par ces premiers succès de l'ennemi, s'est hâté de renforcer diverses places importantes de l'Afghanistan.

Enfin, des renforts d'artillerie et d'infanterie vont partir des ports d'Angleterre pour les Indes, où ils iront grossir l'armée expéditionnaire que le vice-roi envoie dans l'Afghanistan contre l'émir de Caboul.

Saint-Petersbourg, 7 octobre.

Dans nos cercles politiques, l'opinion générale est que l'Angleterre cherchait depuis longtemps un prétexte, non pour s'emparer de l'Afghanistan, mais pour occuper les principaux points stratégiques sur la frontière, afin de pouvoir exercer une pression sur l'émir, par la menace permanente d'une invasion, dans le cas où la politique de ce dernier serait contraire aux intérêts de l'Angleterre, en se montrant favorable à la Russie.

Vienne, 8 octobre.

D'après une dépêche de Zovale, le major Reinlaender a dû soutenir, le 6, pendant toute la journée, une lutte sur les hauteurs situées au sud-est de Pecci contre de forts détachements d'insurgés.

Les Autrichiens sont restés vainqueurs, mais ils ont subi de grandes pertes.

Hier, le combat a recommencé, mais les détails manquent encore.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

Le ministre des finances fait publier au *Journal officiel* l'avis suivant :

« Les porteurs de certificats provisoires du nouvel emprunt en rente 3-0/0 amortissable sont invités à se présenter au ministère des finances (casse centrale du Trésor), à partir du 1<sup>er</sup> novembre prochain, pour faire connaître la nature des inscriptions de rente qu'ils désirent recevoir en échange de leurs certificats.

« Ces inscriptions peuvent être nominatives ou au porteur. Les inscriptions au porteur sont de 45 fr., 30 fr., 60 fr., 450 fr., 300 fr., 600 fr., 4,500 fr. et 3,000 francs de rente.

« Tout porteur de certificats provisoires s'élevant à 2,625 fr. de rente ou à un multiple de 2,625 fr., recevra, s'il en fait la demande, une somme égale de rente dans toutes les séries, c'est-à-dire une coupure de 45 fr., 30 fr., etc. de rente dans chacune des 475 séries remboursables en 75 ans.

« Le bulletin de dépôt des certificats indiquera le jour où les titres définitifs seront livrés.

Le ministre des travaux publics, après s'être concerté avec le ministre de l'intérieur, vient de prendre un arrêté, en date du 5 octobre, par lequel une commission est instituée sous sa présidence pour arrêter les bases d'un nivellement général de la France en vue d'obtenir la figuration d'un terrain au moyen de courbes tracées de 20 mètres en 20 mètres sur la carte de France, à l'é-

chelle de 1/100,000<sup>e</sup> entreprise par le service vicinal.

**Théâtre.** — M. Tollen, le premier ténor qui s'est fait entendre lundi à Saumur dans le rôle d'Edgard, de *Lucie*, avait résilié son engagement dès la semaine dernière. Après avoir débuté dans les *Mousquetaires* et *Lucie*, cet artiste n'a pas voulu s'exposer à un échec en jouant le rôle de Georges, de la *Dame blanche*, qui devait être son troisième début. Il a pris là, croyons-nous, — dit le *Patriote*, — une détermination sage. Il se retire ainsi avec les honneurs de la guerre.

Le successeur de M. Tollen sera M. Leroy qui, il y a deux ans, a obtenu à Angers et à Saumur, dans un certain nombre d'opéras, et particulièrement dans *Joseph*, un très-vif succès. Nous nous félicitons pour notre scène de cet engagement, et nous croyons qu'avec deux premiers sujets tels que M<sup>lle</sup> Nau et M. Leroy, M. Chavannes est assuré d'une bonne saison.

## CHATELLERAULT.

On écrit de Châtellerault, le 7 octobre :

« Toute la ville de Châtellerault est en émoi depuis ce matin; en voici la cause: la police a fait jeter à la rivière 273 sacs de farine, de 100 kilos chacun, et 890 rations de pain. Ces farines, destinées à la fabrication du pain de troupe à Châtellerault, ont une valeur de 40,000 fr. Depuis longtemps les soldats de la garnison se plaignaient de la mauvaise qualité du pain. Les plaintes des réservistes avaient été en particulier très-vives.

« L'autorité militaire s'est émue; M. le commandant de Launay a fait analyser le pain et la farine, et c'est, dit-on, à la suite de cette expertise, que toute la farine emmagasinée à l'Anglarde ayant été saisie, la police l'a fait jeter à la rivière comme inserviable et dangereuse.

« Une grande foule s'est portée sur les quais pour être témoin de cette exécution, qui changeait la Vienne en une rivière de lait. L'indignation populaire a d'abord jeté la pierre au boulanger qui fait le pain de la troupe, mais on a fini par comprendre que ce n'est pas lui qui doit être coupable, puisqu'il se borne à employer la farine que lui fournit le ministère de la guerre. Seule, la responsabilité du fournisseur adjudicataire du pain de troupe du 9<sup>e</sup> corps d'armée, ou de l'un de ses intermédiaires, pourrait être engagée.

« La justice est saisie, et nous aurons bientôt le dernier mot de cette affaire.

« Les uns attribuent l'altération constatée à des farines très-vieilles qu'on aurait mélangées avec des farines nouvelles; d'autres vont plus loin et prétendent que c'est avec du plâtre, du blanc de Meudon, etc., qu'aurait été opérée une véritable sophistication.

« Les chimistes chargés de l'expertise nous éclaireront à cet égard.

« Une remarque faite par tout le monde, c'est que la farine, en tombant à l'eau, ne s'éparpillait pas, mais se durcissait et prenait l'aspect de grosses pierres blanches suivant le cours de la rivière. »

## ACCIDENTS DE CHASSE.

On lit dans le *Courrier de la Vienne* :

« Le sieur Noël Desvaux, jardinier à Neuville, qui avait été grièvement atteint par un coup de fusil, au moment où il ramassait de la mousse dans le bois de la Boissière, a succombé aux suites de ses blessures. »

On lit dans la *Chronique de Fougères* :

« Ces jours derniers, Elie Burgot, âgé de 43 ou 44 ans, demeurant en Tremblay, a été victime d'un grave accident.

« Son père étant absent, il prit son fusil à deux coups, qui était chargé, pour tirer des perdrix. Il déchargea l'arme, puis la recharga et la déposa momentanément dans une haie, la crossé en bas. Lorsqu'il la reprit, le canon tourné vers lui, un des coups partit et l'atteignit au côté gauche. Il a été blessé mortellement. »

On lit dans la *Sarthe* :

« Nous avons eu déjà bien des accidents de chasse à enregistrer, mais nous n'en connaissons pas de plus singulier que celui qui nous est transmis par notre correspondant de Loué.

« On pourrait intituler le fait: *Un chien qui tue son maître.*

« M. Bachelot, Stanislas, âgé de 59 ans, se

trouvait à la chasse avec quelques amis. Son premier coup de feu fut heureux et il tua un lapin.

« Dès que son chien le lui eut apporté, M. Bachelot se pencha pour le ramasser; mais, comme il éprouvait une certaine gêne à se baisser, il appuya sa poitrine contre les canons de son arme qu'il venait de recharger.

« Le chien voyant le lapin s'élever au-dessus du sol sauta pour s'en emparer. En retombant, il appuya la patte sur la gâchette de l'un des canons. Le chien de l'arme s'abaisa aussitôt et toute la charge frappa au sein droit l'imprudent chasseur.

« L'état de M. Bachelot semble désespéré. »

## CE QUE NOUS RÉSERVE L'ANNÉE PROCHAINE EN FAIT DE TEMPS.

L'annuaire de M. Mathieu de la Drôme n'est pas rassurant. Suivant lui, l'année prochaine sera exceptionnellement pluvieuse. Voici l'aperçu météorologique général de cette année, que les cultivateurs et les marins feront bien de méditer :

« L'année 1879 pourra être encore classée, sans contredit, au nombre des années pluvieuses. En raison de ce, l'humidité qu'elle affectera offrira plus d'un danger pour la santé publique.

« La pluie tombe en quantité inégale, suivant la configuration et le climat de chaque contrée; les pays montagneux, généralement boisés, en reçoivent une plus grande quantité; de là s'explique la fréquence des pluies, en dehors même de l'altitude, dans la région des Alpes, la zone de l'est de la France et dans les contrées sud de l'Allemagne.

« Les pluies seront de nature, par leur persistance, à occasionner de grands dommages aux routes et des dégâts aux voies ferrées, aussi bien en France que dans le restant de l'Europe.

« Le gel n'aura une certaine intensité que vers le milieu du printemps. Les jardiniers savent que c'est par la sérénité du ciel que la congélation des plantes s'opère.

« Les eaux de source continueront à être d'un grand débit, même dans les régions méridionales de l'Europe.

« La marine, qui, en domptant la mer et neutralisant ses dangers, a fait de l'Océan le domaine de l'homme, sans éprouver des pertes trop sensibles, aura néanmoins à traverser dans le courant de l'année des périodes d'une gravité toute exceptionnelle.

« Le reboisement des terrains communaux opéré dans certaines régions du Centre, de l'Est et du Sud-Ouest, a produit, doré et déjà, d'heureux effets, et devra être continué, surtout dans les landes de la Gascogne, dans l'intérêt même du pays et la conservation des voies de communication. »

## Dernières Nouvelles.

Les événements vont se dessiner, malgré la confiance que les modérés ont encore qu'il ne se passera rien d'ici longtemps. Nos conseillers municipaux veulent jouer leur rôle politique et se préparer une page dans l'histoire. Lorsque les Chambres seront réunies, nos édiles prendront l'initiative d'une pétition pour faire demander le retour du gouvernement à Paris. Au nom des intérêts commerciaux de la capitale, on réclamera l'abandon de Versailles comme siège du Parlement. La chose était prévue et concertée depuis longtemps. (Tablettes.)

Hier, dans l'après-midi, tous les ministres ont reçu de M. Dufaure un télégramme les convoquant pour ce matin jeudi, en conseil extraordinaire, à la place Vendôme.

## Théâtre de Saumur.

TROUPE DU GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS, SOUS LA DIRECTION DE M. EM. CHAVANNES.

LUNDI 14 octobre 1878.

## LE VOYAGE DE M. PERRICHON

Comédie en 4 actes, par MM. Eugène Labiche et Edouard Martin.

Le spectacle commencera par :

LIVRE III, CHAPITRE I<sup>er</sup>

Comédie en 1 acte, de l'Odéon, par MM. Eugène Pierron et H. Auger.

Bureaux à 7 h. 1/2; rideau à 8 h.

Un nouvel ouvrage de M. le baron de Nervo, *Les Trois âges de la vie*, vient de paraître chez Calmann Lévy. C'est une étude morale très-bien réussie et à laquelle nous prédisons le plus légitime succès.

## LOTÉRIE NATIONALE.

4,800,000 francs de Lots.

Toute personne prenant un abonnement d'un an à l'*Eclaireur financier* recevra gratuitement UN BILLET DE LA LOTÉRIE NATIONALE.

L'*Eclaireur financier* paraît tous les samedis (8 pages grand format). Abonnement 2 francs par an, en mandat ou timbres-poste, 45, rue Vivienne, Paris.

Ajouter 15 centimes pour envoi du billet.

**LES FRÈRES MAHON**, médecins spéciaux des hôpitaux de Paris, « obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. » — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'hôtel l'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

## SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS

rendues sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

## REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres. 32 ans de succès.

La REVALESCIERE guérit les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastroentérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdités, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), dartres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dépérissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fétide en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydro-pisie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. 100,000 cures réelles par an. Evitez les contrefaçons et exigez la marque de fabrique « Revalescière du Barry. »

Parmi les cures, celles de Madame la Duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart des Decie, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Warzer, etc., etc.

Voici quelques-unes des cures :

Cure N° 79,834 : M. H. d'Esclavelles, Dieppe, constate la cure d'une jeune personne qui avait l'estomac presque entièrement détruit et qui souffrait depuis deux ans de dyspepsie et d'une bronchite chronique, avec insomnies, amaigrissement et toutes les misères d'un marasme général. — Sommeil, santé, force et embonpoint sont revenus à l'état normal.

Cure N° 65,311.

Vervaat, le 28 mars 1866.

Monsieur, — Dieu soit béni! votre Revalescière m'a sauvé la vie. Mon tempérament, naturellement faible, était ruiné par suite d'une horrible dyspepsie de huit ans, traitée sans résultat favorable par les médecins, qui déclaraient que je n'avais que quelques mois à vivre, quand l'éminente vertu de votre Revalescière m'a rendu la santé.

A. BRUNELLIÈRE, curé.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Revalescière, en boîtes de 4, 7 et 70 francs. — La Revalescière chocolatée rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 120 tasses, 16 fr.; de 576 tasses, 70 fr.; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 25, rue Saint-Jean; GONDRAUD; BESSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épicière, quai de Limoges. — Angers, Veuve CHANTEAU, épicière; LEVÉQUE, négociant, rue Plantagenet; BRETAULT-DÉLAGRÉE. — Baugé, Buchmann, marchand de comestibles. — Beaupreau, M<sup>lle</sup> BELLARD, épicière. — Cholet, VANDANGEON-BUREAU, 65, place Rouge; CORTINI, confiseur, 60, rue Nationale; JACOMETY, confiseur; EMILE RICHARD, épicière, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C<sup>e</sup> LIMITED, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

P. GODET, propriétaire-gérant.



**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 9 OCTOBRE 1878.**

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 1/2 % amortissable	75 85	30		Crédit Foncier colonial, 300 fr.	380			Canal de Suez	755	5	5
4 1/2 %	79 80	13		Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	772 50			Crédit Mobilier esp.	735		32 50
5 %	113 70	25		Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p.	680			Société autrichienne	350	5	
Obligations du Trésor, t. payé.	506			Crédit Mobilier	472 50			<b>OBLIGATIONS.</b>			
Dép. de la Seine, emprunt 1867	333			Crédit foncier d'Autriche	557 50		2 50	Orléans	358		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	507 50		1 50	Charentes, 500 fr. t. p.				Paris-Lyon-Méditerranée	337		
1865, 4 %	544		2	Est	698 75			Est	355 50		
1869, 3 %	419		1	Paris-Lyon-Méditerranée	1400			Nord	301 25		
1871, 3 %	399		1	Nord	637 50			Ouest	354 50		
1875, 4 %	520			Orléans	1375		1 25	Midi	353 50		
1876, 4 %	519		1	Ouest	1169 75		1 25	Charentes	39		
Banque de France	3050			Compagnie parisienne de Gaz	1325		7 50	C <sup>o</sup> Canaux agricoles	376 50		
Comptoir d'escompte	746			C. gén. Transatlantique	400			Canal de Suez	560		
Crédit agricole, 200 f. p.	455		5								

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.**  
**GARE DE SAUMUR**  
(Service d'été, 13 mai).

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.**

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.  
6 — 45 — — — — — (s'arrête à Angers).  
9 — 1 — — — — — omnibus-mixte.  
1 — 23 — — — — — soir, —  
4 — 10 — — — — — express.  
7 — 15 — — — — — omnibus.  
10 — 37 — — — — — (s'arrête à Angers).

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.**

3 heures 36 minutes du matin, direct-mixte.  
8 — 31 — — — — — omnibus.  
9 — 40 — — — — — express.  
12 — 40 — — — — — soir, omnibus-mixte.  
4 — 44 — — — — — omnibus-mixte.  
10 — 28 — — — — — express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 50.

12, Grand'Rue Saint-Nicolas, 12,

# OUVERTURE D'UN GRAND DÉBALLAGE

## DE LINGERIE ET BRODERIE DE NANCY ET DES VOSGES

Choix considérable de Mouchoirs brodés, initiales avec écusson, depuis 65 c. — 200 douzaines, au choix, initiales, au prix incroyable de 45 c. — Grand choix de Garnitures pour chemises brodées sur toile. — Un choix considérable de Bandes brodées à la main et au métier, à des prix très-avantageux. — 30 caisses de BELLE LINGERIE pour Dames et Enfants, de la plus haute nouveauté et de la plus grande fraîcheur : JUPONS, PANTALONS-JARRETIÈRE, Parures, 200 coupons de belles Guipures pour rideaux, beaux COLS TOILE en tous genres, MANCHETTES brodées et unies, BONNETS piqués-molletonnés, beaux BONNETS de Verdun, festonnés à la main, etc., etc.

TOUT EST MARQUÉ EN CHIFFRES CONNUS ET VENDU A PRIX FIXE.

Grand'Rue Saint-Nicolas, 12, ancien Magasin FERBU, marchand tailleur.

Etude de M<sup>e</sup> MÉHOUSAS, notaire à Saumur.

**A VENDRE**  
**OU A LOUER**

PRÉSENTMENT,

**UNE MAISON**  
AVEC COUR ET JARDIN,  
Située à Saumur, place des Récollets, appartenant à M. Lecoq-Neustedt. S'adresser à M<sup>e</sup> MÉHOUSAS, notaire.

Etude de M<sup>e</sup> MÉHOUSAS, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

Par adjudication volontaire, A Saumur, en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> MÉHOUSAS, notaire, **Le dimanche 13 octobre 1878, à midi.**

**UNE MAISON**  
Située à Saumur, quai de Limoges, n<sup>o</sup> 58,  
Précédemment occupée par M<sup>me</sup> veuve Vata-Droulin. S'adresser, pour tous renseignements, à M<sup>e</sup> MÉHOUSAS, notaire.

Etude de M<sup>e</sup> MÉHOUSAS, notaire à Saumur.

**A VENDRE**  
**OU A LOUER**

PRÉSENTMENT,

**LA MAISON DE MAÎTRE DE PLAISANCE**  
Commune de Villebriant, à 3 kilomètres de Saumur, Avec cour, servitudes et grand jardin. S'adresser à M<sup>e</sup> MÉHOUSAS, notaire.

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

Ensemble ou séparément,  
**Maison et dépendances,** rue Royale, n<sup>o</sup> 18, et rue du Canon, n<sup>o</sup> 10;  
**Maison et dépendances,** rue Royale, n<sup>o</sup> 16;  
**Maison et dépendances,** rue Royale, n<sup>o</sup> 14. S'adresser audit notaire. (467)

**UNE PERSONNE,** disposant de plusieurs heures, désire tenir comptabilité ou autres écritures. S'adresser au bureau du journal.

**VENTE**  
**DE BESTIAUX**  
ET  
**MATÉRIEL D'AGRICULTURE**

A la ferme de Jalesnes, près le bourg et commune de Vernantes, canton de Longué (Maine-et-Loire), le **vendredi 18 octobre 1878, à midi.**

Il sera vendu :

Un bon cheval, deux mules, dix belles vaches, douze porcs, charrettes et charrues en tous genres, moulins à vanner et à farine, machines agricoles à faucher le blé, à faucher l'herbe, à couper carottes et betteraves; machine à battre. On paiera comptant, plus 10 p. 0/0 en sus. (487)

**À CÉDER**  
IMMÉDIATEMENT,

**UNE BOULANGERIE**  
Aux environs de Bourgueil.  
S'adresser à M<sup>e</sup> GIRAULT, notaire à Bourgueil. (440)

**A VENDRE**  
VIN BLANC NOUVEAU, DOUX, 80 francs la barrique, droits et fût compris. S'adresser chez M. C. Yvon père, rue du Roi-René, à Saumur

**A VENDRE**  
DEUX BEAUX ET BONS CHIENS, chassant toutes espèces de gibier. S'adresser au bureau du journal.

M. FAUVEL, rue Beaurepaire, à Saumur, **demande un apprenti** pour le blanc. (503)

M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur, **demande un principal clerc.**

**ON DEMANDE un jeune homme** de 15 à 16 ans, désirant apprendre le commerce. S'adresser au bureau du journal.

**CHANGEMENT DE DOMICILE.**  
**M. RIELLANT**  
DENTISTE,  
Place de la Bilange, n<sup>o</sup> 4.

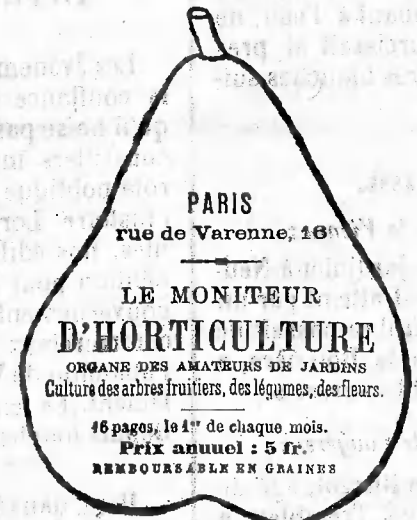
UN HOMME, libéré du service militaire, muni de bons certificats, **demande un emploi.** S'adresser au bureau du journal.

**INCONTINENCE D'URINE**  
**DÈS ENFANTS.**

Guérison par le traitement du docteur BEAUFUMÉ, de Châteauroux. Traitement gratuit pour les pauvres.

**GRAND SKATING-RINK**  
130, Faubourg Saint-Honoré, 130, Paris.

Le plus élégant de la Capitale, rink unique en marbre blanc de Carrare. Salons confortables, buffet spacieux, bar américain, consommations de premier choix. Réunion de famille. Highlife. Séances de patinage tous les jours, de 9 heures à 11 h. 1/2; de 2 heures à 6 h., et de 8 h. 1/2 à 11 h. 1/2. Courses et jeux inédits réglés par les premiers professeurs, parodies, pantomimes, clowns, orchestre brillant, dirigé par Baggers.



**EXPOSITION UNIVERSELLE**  
Voyage gratuit à Paris (Aller et retour en toutes classes).  
ADMINISTRATION:  
Place du Marché-Saint-Honoré, 18, à Paris.

L'Administration se charge, en outre, de retenir à l'avance des chambres ou appartements meublés, dans tous les hôtels, moyennant 5 francs seulement d'honoraires par chaque chambre retenue. Pour recevoir franco la notice détaillée, envoyer franco 2 timbres-poste de 15 centimes, au Directeur des Voyages gratuits, place du Marché-Saint-Honoré, 18, à Paris.

18, rue Beaurepaire, Saumur.

# L. LE BRAS

**BANQUIER**

**LA MAISON SE CHARGE :**

- 1<sup>o</sup> De l'achat, de la vente au comptant et à terme de toutes valeurs cotées et non cotées à la Bourse de Paris ou se négociant en Banque (sans autre commission que le courtage officiel fixé par la Chambre syndicale des agents de change à la Bourse de Paris), c'est-à-dire 1 fr. 25 par 1,000 francs. — 25 centimes par titre ne dépassant pas 200 francs. — Minimum de courtage, 1 franc.
- 2<sup>o</sup> De l'encaissement immédiat (sans bordereau ni classement) de tous effets publics, coupons de rente, d'actions et d'obligations de toutes valeurs françaises et étrangères, à raison de 25 centimes par cent francs.
- 3<sup>o</sup> **L'ENCAISSEMENT EST GRATUIT pour tous les clients ayant fait des opérations dans la maison.**
- 4<sup>o</sup> De la vérification des tirages de toutes les valeurs françaises et étrangères et du remboursement des titres sortis.
- 5<sup>o</sup> De souscrire SANS FRAIS à toutes les émissions publiques.
- 6<sup>o</sup> De faire GRATUITEMENT les versements, échanges de titres, conversions et transports de toutes valeurs. Renouvellement des titres auxquels manquent des feuilles de coupons.
- 7<sup>o</sup> De faire les recouvrements de tous effets de commerce sur la France et l'Étranger.
- 8<sup>o</sup> Service de chèques sur Paris.

Tous les ordres doivent être adressés à M. LE BRAS, banquier, 18, rue Beaurepaire, à Saumur.  
On répond aux lettres par retour du courrier.  
**NOTA.** — La maison ne reçoit aucune espèce de fonds en dépôt.  
Les bureaux sont ouverts de 9 à 6 heures, dimanches et fêtes exceptés.

**MANUFACTURE de PIANOS et ORGUES**  
**LÉPICIER, successeur de GILLET**  
Rue des Arènes, 18, à ANGERS.  
Dix Médailles à Paris, Bordeaux, etc., etc.  
**PREMIER PRIX : EXPOSITION 1877.**

**Très-grand choix de Pianos de sa fabrication, ainsi que des maisons Pleyel, Erard, Hertz neveu, etc., dont M. LÉPICIER est le représentant à Angers.**  
**GRAND CHOIX D'ORGUES-HARMONIUMS.**

**POMPES ROTATIVES J. MORET & BROQUET**  
VENDUES AVEC GARANTIE  
CONSTRUCTEURS BREVETÉS, S. G. D. G.  
121, rue Oberkampf, Paris.

Les seules appréciées par l'industrie vinicole; remplissant toutes les conditions de bon fonctionnement. Nouveaux perfectionnements. — Succès justifié par plus de 40,000 applications; 90 récompenses dont 11 premiers prix en 1877.  
Tuyaux spéciaux pour Vins et Vinaigres.  
Envoi franco des prix et dessins.

Saumur, imprimerie de P. GODET.